
Programme de Formation

Introduire les Fondements de l'Analyse Actuarielle en Assurance

Organisation

Début :

Fin :

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Mixte

Contenu pédagogique

Public visé

- Responsables de la fonction clé « Actuariat »
- Directions et Responsables Techniques
- Membres de la Direction Générale ou Financière
- Directions et Responsables des Risques, de la Conformité ou du Contrôle interne.



Objectifs pédagogiques

- Comprendre les dimensions comptables et actuarielles des contrats d'assurance.
- Appréhender les méthodes de provisionnement et de tarification.
- Analyser les résultats financiers et anticiper les tendances



Description

La maîtrise des grands principes de la comptabilité et de l'analyse actuarielle est essentielle pour évaluer la performance d'une compagnie d'assurance. Cette formation est spécialement conçue pour les responsables actuariats, les directions techniques, ainsi que les membres des directions générale et financière.

Elle permet de comprendre les différentes étapes de la vie d'un contrat d'assurance, du point de vue comptable et actuariel, en introduisant également les méthodes d'observation et d'anticipation des résultats.

Le programme aborde les notions clés liées au provisionnement et à la tarification, offrant ainsi une compréhension complète des méthodes d'évaluation des risques et de la performance.

1. Notions liées à la vie d'un contrat d'assurance

- Contractualisation
- Réception de la prime/de la cotisation
- Couverture

2. Entre observation et anticipation

- Notions de comptabilité, structure de l'information
- Observation et anticipation du résultat

3. Liquidation et provisions

- Survenance de sinistre et déclaration en non-vie
- Provision pour sinistres à payer
- Les provisions techniques courantes : Méthodes statistiques de provisionnement



4. Passage sous Solvabilité 2

- Analyse de la tarification à partir du ratio de sinistralité



Prérequis

Pour suivre cette formation, nous vous recommandons d'avoir des connaissances de base sur Solvabilité 2.



Modalités pédagogiques

- **Apports théoriques** : présentation des concepts clés, modèles et méthodologies par des experts du domaine. Utilisation de supports visuels et d'exemples concrets pour faciliter la compréhension.
- **Échanges et discussions** : sessions interactives permettant aux participants de partager leurs expériences, poser des questions et débattre des enjeux actuels. Animation de tables rondes et de groupes de réflexion pour favoriser l'apprentissage collaboratif.
- **Études de cas** : analyse approfondie de situations réelles ou fictives pertinentes au domaine d'étude. Travail en petits groupes pour développer des solutions et stratégies, suivi de présentations et de feedback constructif.
- **Exercices pratiques** : mise en application des connaissances acquises à travers des simulations, jeux de rôles, et projets concrets. Utilisation d'outils et de technologies spécifiques au domaine pour renforcer les compétences pratiques des participants.



Moyens et supports pédagogiques

- **Support de formation numérique** : Plateforme d'accès aux modules de cours, quiz d'auto-évaluation, ressources téléchargeables (PDF, infographies)
- **Études de cas** : Analyses approfondies de situations réelles, scénarios complexes à résoudre en groupe, retours d'expérience d'entreprises, exercices de mise en pratique basés sur des cas concrets
- **Supports numériques** : Présentations multimédias, tableaux blancs virtuels, outils de collaboration en ligne.
- **Discussions et échanges** : Sessions de questions-réponses en direct.



Modalités d'évaluation et de suivi

L'évaluation sera continue avec des questions, discussions, exercices pratiques et études de cas pour vérifier l'application des connaissances. Une synthèse et un feedback en fin de formation mesureront les acquis et la réalisation des objectifs pédagogiques. Un Certificat de Réalisation signé par le Responsable de l'organisme de formation et mentionnant les compétences visées est remis au participant à la fin de la formation. Le contenu de ce document atteste la mise en œuvre du processus d'évaluation.

La présente formation, dans sa configuration actuelle, n'a pas encore fait l'objet d'une évaluation formelle en termes de taux de satisfaction et de pourcentage de réussite des participants.



Informations sur l'admission

Inscriptions : Les pré-inscriptions se font en ligne sur notre site web, via l'extranet Entreprise ou par mail à formation@ugm-opera.fr jusqu'à trois semaines avant le début de la formation en inter.

Pour les demandes en Intra, un délai de prévenance de minimum 4 semaines avant la date de formation



souhaitée est requis.

Les places sont attribuées par ordre d'inscription et sous réserve d'un nombre de participants minimum et de dossier administratif complet.

Conditions d'Annulation : Les annulations sont possibles jusqu'à 15 jours avant le début de la formation avec remboursement intégral. Passé ce délai, un pourcentage des frais de formation sera retenu.



Informations sur l'accessibilité

Nos locaux ne sont malheureusement pas accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Cependant, un soutien personnalisé peut être mis en place pour les participants ayant des besoins spécifiques.

Si vous avez des contraintes particulières liées à une situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter en amont afin que nous puissions, dans la mesure du possible, adapter la formation.

Vous pouvez exprimer vos besoins spécifiques en nous écrivant à l'adresse handicap@ugm-opera.fr